



NEUVE-ÉGLISE HIRTZELBACH



JANVIER 2026

<http://www.neuve-eglise.fr>

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début d'année 2026, alors que nous entamons ensemble une nouvelle page de notre histoire commune, je tiens, au nom de l'ensemble du conseil municipal, à vous présenter nos vœux les plus sincères de santé, de paix et de prospérité. Cette année s'annonce déterminante pour notre commune, notre pays et le monde entier, dans un contexte marqué par des défis politiques, sociaux et internationaux sans précédent.

En effet, 2026 sera le début d'années électorales qui vont inscrire la France dans un processus qui verra s'enchaîner, dans le désordre, des élections locales, nationales et européennes. Ces scrutins vont façonner l'avenir de notre pays pour les années à venir. Chaque citoyen sera appelé à jouer un rôle essentiel et ce dans un contexte d'instabilité politique persistante, marqué par des divisions profondes et une défiance croissante envers les institutions. Les choix que nous ferons collectivement détermineront la capacité de la France à surmonter ses fractures, à retrouver l'unité et à construire un projet commun ambitieux.

Il est plus que jamais nécessaire de rappeler l'importance du débat démocratique, du respect des idées et de la participation de chacun. À l'échelle locale, notre commune doit rester un exemple de dialogue et de cohésion. Puissions-nous, en cette année charnière, montrer la voie en privilégiant l'écoute, la tolérance et l'engagement responsable. Les tensions nationales entre les forces politiques, les difficultés à former des majorités stables ne font qu'affaiblir notre capacité à répondre aux attentes légitimes de la population. Ces dissensions ont des conséquences sur notre vie quotidienne, mais aussi sur la gestion de la commune.

Face à cette situation, il est impératif de retrouver un équilibre, de privilégier l'intérêt général et de refuser les discours de division. Notre commune, par son ancrage local et sa proximité avec les habitants, a un rôle clé à jouer pour rappeler que la politique doit d'abord être au service des citoyens, et non l'inverse. Tout en rappelant le respect des lois auxquelles chaque citoyen est tenu. La France est bien un pays des libertés, mais cela ne signifie aucunement que nous avons tous le droit de faire ce que nous souhaitons.

Le contexte international ne doit pas nous laisser indifférents. Partout en Europe et dans le monde, nous assistons à une résurgence inquiétante des idéologies extrémistes, du nationalisme agressif et des discours de haine. La montée du fascisme, sous des formes parfois insidieuses, menace les valeurs fondamentales de notre République : la liberté, l'égalité, la fraternité et le respect des droits humains.

À l'échelle locale, nous avons la responsabilité de montrer que la solidarité, l'ouverture et le dialogue sont les meilleurs remparts contre les discours de haine et les replis identitaires. En 2026, nous continuerons à soutenir les initiatives locales qui renforcent le lien social, qui favorisent l'inclusion et qui permettent à chacun de trouver sa place dans notre collectivité. Je ne peux que saluer les différentes associations du territoire qui excellent dans ce rôle qu'elles se sont appropriées et que nous continuerons de soutenir avec les moyens que nous avons.

En cette année électorale, ainsi que les suivantes, je vous invite à vous informer et à exercer votre droit de vote en conscience. C'est par notre mobilisation collective que nous pourrions préserver notre modèle républicain et construire un avenir plus juste et plus serein.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des agents municipaux, des élus, des bénévoles qui, chaque jour, œuvrent pour le bien commun. Leur engagement est une source d'inspiration et de fierté pour notre commune.

Comme Victor Hugo en son temps, soyons opposés à la réduction du budget attribué aux sciences, aux lettres et aux arts, cela reste une faute politique grave. Comme lui, dénonçons les liens entre pauvreté matérielle, morale et intellectuelle qui s'engendrent mutuellement.

Que 2026 soit une année de raison, de courage et d'espoir. Puissions-nous, ensemble, relever les défis qui se présentent à nous et écrire une nouvelle page de notre histoire, marquée par la paix, la solidarité et le progrès.

Veuillez agréer, chères concitoyennes et chers concitoyens, l'expression de mes vœux les plus sincères.

Alexandre KRAUTH, Maire de Neuve-Église/Hirtzelbach

PENSEZ À DÉNEIGER



Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales.

En cas de chute de neige, tout propriétaire ou locataire principal d'immeuble bâti ou de terrain nu bordant un trottoir est tenu de dégager les masses de neige devant son immeuble, de manière à créer un passage pour piétons.

La neige devra être mise en tas en prenant soin de ne pas l'empiler sur les poteaux d'incendie et de ne pas la jeter sur la chaussée.

En cas de verglas ou de sol demeurant glissant après le déneigement, et pour prévenir tout accident, sera épandu sur l'aire de trottoir du sel ou du sable. L'épandage de sel est interdit sur les terre-pleins, places et trottoirs plantés d'arbres.

Il est précisé que ces recommandations s'appliquent aussi aux voies dépourvues de trottoirs : le déneigement et l'épandage de sable ou de sel doivent être effectués sur une largeur de 1 mètre sur l'aire de la chaussée bordant l'immeuble (bâti ou non bâti) considéré.

Merci de veiller à stationner vos véhicules et de mettre vos poubelles de manière à laisser le passage aux véhicules de service (chasse-neige, SMICTOM, ENEDIS, La Poste...) et aux véhicules de secours.

Vous pouvez consulter l'arrêté municipal concernant le déneigement dans le panneau d'affichage situé dans la cour de la mairie.

PROCHAINE BATTUE DE CHASSE

LE SAMEDI 31 JANVIER 2026



Merci de ne pas pénétrer dans
les périmètres de chasse.

ATTENTION AUX DEMANDES D'ACTES D'ÉTAT CIVIL

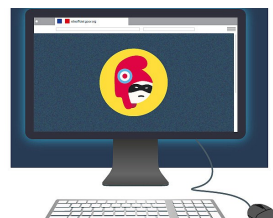
Suite à plusieurs retours d'administrés, nous vous mettons en garde contre l'utilisation de sites payants pour l'obtention d'actes d'état-civil (naissance, mariage, décès).

La délivrance d'actes d'état civil est totalement gratuite.

Il existe des sites internet frauduleux qui cultivent une certaine ambiguïté quant à l'établissement de ces actes... qui vous seront facturés.

Si vous souhaitez effectuer vos démarches en ligne, optez pour les sites officiels des administrations françaises (service-public.fr ou mairie).

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter directement les services d'état-civil de la commune concernée par l'acte d'état-civil pour vérification.



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les mardis et les vendredis
de 9h à 11h et de 15h à 18h

Tél : 03.88.57.16.75

mail : mairie.neuve-eglise@wanadoo.fr

Le site internet est actuellement indisponible.

La mairie sera fermée le vendredi 06 février (journée) et le mardi 10 février (après-midi) pour cause de formation du personnel.

Une permanence aura lieu le jeudi 05 février 2026 de 15h à 17h et le vendredi 06 février 2026 de 16h à 18h **uniquement** pour les inscriptions sur liste électorale.

M. le Maire n'assure pas de permanence mais vous donne la possibilité de le rencontrer sur rendez-vous.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes* pour élire les conseillers municipaux.

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026.

La commune de Neuve-Église/Hirtzelbach est concernée par ce changement.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans toutes les communes. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. **Il n'est donc plus possible d'ajouter/supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote (listes bloquées).** Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.

L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien de la «désignation» du futur maire, ni de l'ordre des adjoints qui relèvent exclusivement du vote du conseil municipal après les élections.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1 000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates.**

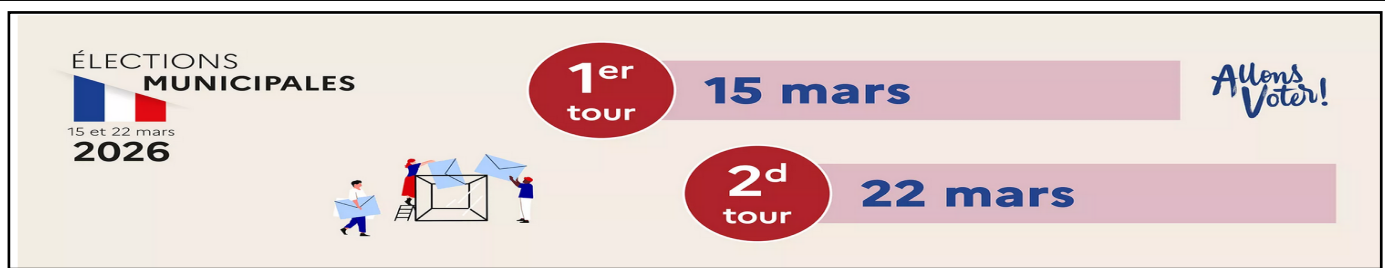
En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats en plus de l'effectif légal. Il s'agit de candidats supplémentaires appelés à pourvoir les postes vacants en cours de mandat et ainsi limiter l'organisation d'élections partielles.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

Pour Neuve-Église/Hirtzelbach (630 habitants), une liste de candidats pourra comprendre entre 13 et 17 noms.

***Le bureau de vote, situé au rez-de-chaussée de la mairie, sera ouvert de 8h à 18h.**



Vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter aux élections municipales.

Vérifiez dès maintenant votre inscription, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au **mercredi 04 février 2026** si vous vous inscrivez **en ligne** (<https://www.service-public.gouv.fr>),
- jusqu'au **vendredi 06 février 2026** si vous vous inscrivez **en mairie**.

Une **permanence** aura lieu le **jeudi 05 février de 15h à 17h** et le **vendredi 06 février de 16h à 18h uniquement pour les inscriptions sur liste électorale (attention : la mairie est fermée jusqu'à 16h le vendredi 06 février)**. Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois (les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées).

Vous pouvez télécharger le cerfa «demande d'inscription sur liste électorale» sur le site internet <https://www.service-public.gouv.fr> et le compléter à votre domicile avant de vous rendre en mairie.

PROCURATION :

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance :

- En faisant une demande en ligne sur : <https://www.maprocuration.gouv.fr>. Vous devrez ensuite la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement "Maprocuration".
- En faisant valider un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

La démarche est désormais possible entièrement en ligne. Il faut disposer au préalable d'une identité numérique "France identité".

Le mandataire n'a plus besoin d'habiter la même commune, mais il devra voter dans le bureau de vote de la personne qui lui donne sa procuration.

Afin de tenir compte des délais d'acheminement et de prise en compte par la mairie, il est fortement recommandé d'anticiper l'établissement de votre procuration, afin que votre mandataire puisse voter à votre place le jour du scrutin.

URBANISME

Comment obtenir les formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, etc...)?

Vous pouvez télécharger les formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme sur le site : **www.servicepublic.gouv.fr** ou en s'adressant au secrétariat de mairie.

Comment déposer vos demandes d'urbanisme ?

- Par courrier,
- par dépôt en mains propres au secrétariat,
- par dépôt par voie dématérialisée : **<https://appli.atip67.fr/guichet-unique/Login/Particulier>**

Aucun envoi par mail ne sera traité.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS JANVIER à JUIN 2026

AGF Neuve-Église / Hirtzelbach



La section AGF de Neuve-Église / Hirtzelbach a le plaisir de vous adresser ses vœux pour 2026. Que cette nouvelle année soit faite de moments simples, de petits bonheurs au quotidien et de partage.

Un grand merci pour votre participation aux Boîtes de Noël qui ont fait beaucoup d'heureux parmi les plus démunis en ce temps de Noël et d'hiver.

Un autre merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour venir faire un coucou à Annette lors de son exposition de plus de 200 crèches. Merci Annette et à toute son équipe de bénévoles.

Ci-dessous le prochain planning :

ACTIVITES ENFANTS : Ateliers de 14h à 16h30 - salle Jean de KORT

- Mardi 17 février : après-midi carnaval et goûter crêpes.
- Mercredi 01 avril : atelier Pâques.
- Mercredi 27 mai : atelier cadeau pour «maman» et «papa».

CUISINE : Rendez-vous à 19h - Presbytère - Inscription chez Françoise au 06 78 67 69 56

- Mardi 20 janvier
- Mardi 17 février
- Mardi 17 mars
- Mardi 21 avril
- Mardi 19 mai
- Mardi 23 juin

TRAVAUX D'AIGUILLES : Rendez-vous à 13h30 - Salle Presbytère

- Lundi 05 janvier et 19 janvier
- Lundi 02 février et 16 février
- Lundi 02 mars et 16 mars
- Lundi 13 avril et 27 avril
- Lundi 11 mai
- Lundi 01 juin, 15 juin et 29 juin

Et à partir du mois d'avril, tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, nous vous proposons une petite balade. Rendez-vous place de l'église à partir de 18h.

L'AGF de Neuve-Église / Hirtzelbach vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année !

À vous toutes et tous, habitants de Neuve-Église / Hirtzelbach et d'ailleurs...

L'ACL vient vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 et tient à vous remercier d'avoir partagé avec notre association cette première "Fête de la St Nicolas" avec son marché artisanal qui a ravi nos visiteurs, petits et grands.



Une ambiance de fête, de féerie, flottait dans la rue de l'Église en ce 06 décembre, jour de la Saint-Nicolas.

Merci aux bénévoles d'avoir répondu présents pour nous épauler, merci aux exposants, aux chorales, à l'école de musique de la MJC et aux enfants du RPI de Neuve-Église / Breitenau d'avoir fait de cette journée un moment convivial, inoubliable, chaleureux qui a plu et enchanté nos visiteurs.



Un grand merci également à ceux qui ont déposé des jouets pour l'association Caribou.

87 kg de jouets ont été collectés et ramenés à Strasbourg chez CARIBOU qui s'est occupé de les trier, et qui va les redistribuer aux enfants défavorisés.

Cette première "Fête de la St Nicolas" était tout simplement un beau clin d'œil à l'approche de Noël.

ACL Neuve-Église / Hirtzelbach



QUAND LES PETITS LUTINS DÉCORENT LES GRANDES TABLES...



Les décorations de Saint-Nicolas offertes sur les tables lors de la fête des aînés, ainsi que lors du repas « choucroute » du 7 décembre 2025 organisée par le conseil de fabrique, ont été confectionnées avec soin par des enfants de Neuve-Église / Breitenau.

Durant deux samedis après-midi, Maeva, Romane, Rosa, Cloé, Axelle et Olivia ont réalisé ces jolis Saint-Nicolas dans la joie et la bonne humeur, sur fond de musiques de Noël. Ces moments créatifs et conviviaux ont également été rythmés par la dégustation de bons gâteaux et de bonbons.

Les enfants étaient chapeautés par Valérie A., Sabrina S., Chantal M. et Céline M., que nous remercions chaleureusement pour leur encadrement et leur engagement.

Un grand bravo à tous pour cette belle initiative qui a contribué à embellir ces temps forts de la vie communale.

ACL Neuve-Église / Hirtzelbach



1ère BOURSE PUÉRICULTURE

L'ACL Neuve-Église / Hirtzelbach a le plaisir d'annoncer l'organisation de sa première bourse puériculture, le dimanche 22 mars 2026, de 8h à 16h, à la salle des fêtes de Neuve-Église.

Ouverte à tous, sur inscription, cette journée sera l'occasion idéale de trouver ou de vendre vêtements, matériel et articles pour bébés et jeunes enfants, dans une ambiance conviviale.

Une buvette et une petite restauration seront proposées sur place.

Venez nombreux soutenir cette nouvelle initiative et faire de bonnes affaires !

**BOURSE
PUERICULTURE**

**À LA SALLE DES FÊTES DE NEUVE- EGLISE
22 MARS 2026, DE 8H À 16H**

**15 € LA TABLE (20€ LES 2)
EN INTÉRIEUR**

**10€ LA TABLE (15€ LES 2)
EN EXTÉRIEUR**

**BUVETTE & PETITE
RESTAURATION**

**INFOS & RÉSERVATIONS
DES TABLES**
↓
ACL-NEUVE-EGLISE.ORG
**AVANT LE
13 MARS 2026**

ACL Neuve-Église / Hirtzelbach - Graphisme par Noa MATHIEU - Ne pas jeter sur la voie publique

la Vallée de Villé
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

écrit par les élèves de CM1-CM2

Depuis septembre Maître Kilka a pris sa retraite. Maitresse Stéphanie l'a remplacé, elle est la maitresse des CM1 et CM2.

Alan et Gabriel

Plus que deux classes à Neuve-Église

À cause de la fermeture d'une classe, la classe de grande section et de CP a été déplacée à Breitenau avec les PS et les MS. Il reste deux classes à Neuve-Église, les CE1-CE2 dans le bâtiment jaune et les CM1-CM2 dans le bâtiment bleu. La classe vide est devenue une salle sur-demande. Elle peut être utilisée pour les arts plastiques, la religion, les sciences ou même comme salle de musique.

Théo-B. et Liam V.

Course à pied

Le cross des élèves de Neuve-Église a eu lieu le 6 novembre, les participants sont les CE1, CE2, CM1 et CM2. Les CE1 et CE2 ont fait un parcours de 1,2 km et les CM1 et CM2 ont fait un parcours de 2,4 km. Il y avait des catégories : les filles et les garçons. Tout le monde a très bien couru.

Elio et Simon

Le prix des Incorruptibles

Les CM et les CE participent au prix des Incorruptibles. C'est un prix de jeunes lecteurs. Nous lisons six livres durant l'année. Et en mai nous voterons pour notre livre préféré. Nous partagerons des lectures préparées et nous donnerons nos avis.

Lucien et Hugo.

La venue de Saint-Nicolas

Nous avons attendu Saint-Nicolas dans la salle sur-demande du bâtiment jaune. À son arrivée, nous avons chanté : As-tu vu ?, Grand Saint-Nicolas, Noël des enfants du monde, et Nicolas, si tu passes par là. Il nous a félicité d'être à peu près sage et il nous a donné des bonbons et des manalas. Puis il est parti gâter les élèves de Breitenau.

Lilou et Naël

Le marché de Saint-Nicolas

Le marché de la Saint-Nicolas de Neuve-Église s'est déroulé le 6 décembre 2025. Il y a eu la visite de Saint-Nicolas et la chorale de Neuve-Église/Breitenau. Il y avait des crêpes faites par l'espace Ados. L'école vendait des confitures, des guirlandes-diffuseurs à la cannelle, du jus de pommes chaud et des photophores. Sur le stand, il y avait une grande guirlande avec écrit « stand de l'école » avec des lettres décorées par les élèves. Un peu plus loin, il y avait aussi une exposition de crèches de toutes sortes. Il y avait plein d'autres stands : de quoi vous mettre dans l'ambiance de Noël.

Olivia et Axelle

Spectacle Couleur Corbeau de la compagnie Moska

Les enfants de toute l'école (Breitenau et Neuve-Église) ont assisté à un spectacle à la salle des fêtes, le mardi 9 décembre 2025. Le spectacle parlait d'un corbeau qui voulait changer de couleur. Un compte pour accepter ses différences.

Juliette et Malone.

La piscine

Chaque mardi matin, à partir de janvier, les CE et les CM iront à la piscine de Villé pour apprendre à nager. Il y a différentes façons de nager. Il faut penser à emmener des lunettes de piscine. Il faut être sérieux sinon tu ne nages pas. Pour apprendre à nager, il faut retenir les bons mouvements.

Liam A. et Robin.

Initiation judo

Les CM ont fait des séances de judo du 11 septembre au 18 novembre. Leur entraîneur s'appelle Florent. Tout le monde a eu le diplôme d'initiation.

Théo H. et Zaccary

Le Land Art

En octobre toutes les classes de l'école ont fait du Land Art, tous ensemble.

Nous sommes allés dans la forêt de Breitenau pour faire des œuvres d'art avec les éléments de la nature. Nous avons fait des groupes. Et après tous les groupes sont allés voir nos œuvres et les maitresses ont pris des photos.

Rosa et Cloé

Le cabaret d'Azar

Le lundi matin 13 octobre à 10h, les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 sont allées sous le chapiteau de la Vallée Vagabonde à la MJC de Villé.

C'est l'histoire d'une marionnette qui a fabriqué des marionnettes qui prennent vie grâce à trois comédiennes. Il y avait plusieurs marionnettes comme le paon, le roi, le renne, le lion, les flamants rose, l'oisillon qui a éclos et le cousin du rat. Les comédiennes avaient des costumes rigolos comme celui de la poule ou l'homme des cavernes, le magicien et les ouvreuses de cabaret. À la fin, il y a eu une nouvelle marionnette qui faisait de la balançoire.

Charlotte, Julia et Nathéo



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

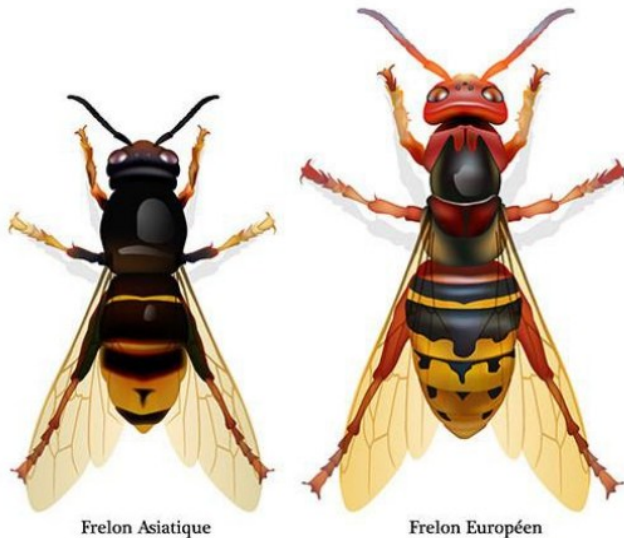
Les parents d'enfants qui auront 3 ans en 2026 (nés en 2023) ainsi que les nouveaux arrivants dont les enfants seront scolarisés dans le RPI NEUVE-ÉGLISE/HIRTZELBACH/BREITENAU peuvent d'ores et déjà les inscrire à l'école pour la rentrée de septembre.

Ils sont invités à prendre contact avec la directrice d'école, Mme Stéphanie NUSSBAUMER (06.40.34.39.30 ou par mail : ce.0670800f@ac-strasbourg.fr).

L'inscription d'un enfant qui n'habite pas dans l'une des communes du RPI doit faire l'objet d'une demande de dérogation préalable soumise à l'accord des maires de la commune de résidence et de l'école.

FRELON ASIATIQUE : la Vallée piquée au vif !

Désormais implanté dans la Vallée, son développement va devenir incontrôlable si aucune action n'est engagée rapidement. C'est un réel danger pour la biodiversité car une colonie de frelons consomme plus de 11 kg d'insectes par an !



Frelon Asiatique

Frelon Européen

Comment le reconnaître ? Le frelon asiatique à pattes jaunes ou *Vespa Velutina Nigrithorax*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment, les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 23 mm, il est donc plus grand qu'une guêpe mais plus petit que le frelon européen avec lequel il peut être facilement confondu.

Ce dernier a l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires et avec un thorax et des pattes plutôt brun-rouges. Il est également plus grand que le frelon asiatique

Comment reconnaître un nid ?

Le nid du Frelon asiatique est constitué de fibres de bois et peut atteindre jusqu'à 1 m de haut et 80 cm de diamètre. Il est rond ou en forme de poire, l'entrée correspond à un petit trou et situé sur le côté du nid. Il est souvent situé à proximité des cours d'eau.



Que faire en cas de présence d'un nid ? La destruction du nid de frelon asiatique devra être faite par un professionnel. Si vous avez trouvé un nid, faites le signalement sur **Lefrelon.com** et n'essayez surtout pas de le détruire vous-même. Un nid de frelons asiatiques que l'on dérange va s'en prendre à son agresseur de façon spectaculaire, tous les frelons présents au nid vont sortir pour défendre et attaquer avec férocité. Un nid non détruit à l'automne, c'est plusieurs nids l'année d'après

Que faire pour diminuer son expansion ? L'éradication du frelon asiatique est désormais impossible, mais nous pouvons encore diminuer son expansion. Pour cela il est nécessaire d'agir vite et correctement ! La solution qui semble à ce jour la plus efficace est le piégeage de printemps, ce piégeage permettra de capturer les reines fondatrices qui émergent à cette époque de l'année. Pour cela, il faudra installer des pièges sélectifs en priorité sous les arbres fruitiers et le long des rivières. Idéalement il faudra prévoir 1 piège par hectare.

Les actions prévues dans la Vallée : le syndicat des apiculteurs de la Vallée Villé avec le soutien d'autres associations de la Vallée a commencé la lutte contre ce fléau. **Nous recherchons des personnes motivées pour organiser et suivre le piégeage et ainsi contribuer à sauver la biodiversité dans notre Vallée.**

Pour nous contacter : 06 29 67 57 29

Emmanuel BECHTOLD
pour le syndicat des apiculteurs de la Vallée de Villé



Vous recevez un SMS ou un appel prétendument émis par votre banque.

L'escroc se présente comme un conseiller du service des fraudes et vous informe que des transactions suspectes ont été détectées sur votre compte.

Pour bloquer ces opérations, il vous invite à remettre votre carte bancaire et son code confidentiel à un "coursier" qui viendra la récupérer.

En possession de la carte bancaire et du code confidentiel, les escrocs effectuent des retraits d'argent sur votre compte

NE DONNEZ JAMAIS VOTRE CARTE BANCAIRE OU VOTRE CODE CONFIDENTIEL À UN TIERS

VOTRE BANQUE NE VOUS DEMANDERA JAMAIS DE REMETTRE VOTRE CARTE BANCAIRE OU VOTRE CODE SECRET

2026 - LES RENDEZ-VOUS

REPAIR
CAFE du Giessen

Merci de passer nous voir avant de jeter à la déchèterie, ainsi vous contribuez à réduire le volume des déchets et apprenez à réparer vos objets.

Les ateliers de réparation sont ouverts de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00
En cas d'affluence, les enregistrements peuvent être stoppés à partir de 11h30/15h30



Dates	Lieu	Salles
Samedi 31 janvier 2026	Bassemberg	Salle des fêtes
Samedi 28 février 2026	Steige	Espace d'Animation rurale
Samedi 28 mars 2026	Neuve-Eglise	Salle des fêtes
Samedi 25 avril 2026	Thanvillé	Salle des fêtes
Samedi 30 mai 2026	Urbeis	Salle communale
Samedi 27 juin 2026	Villé	Salle d'activités
Samedi 26 septembre 2026	St Pierre-Bois	Salle d'activités
Samedi 24 octobre 2026	Maisonsgoutte	Foyer st Antoine
Samedi 28 novembre 2026	Dieffenbach-au-val	Salle des fêtes



Suivez notre actualité :



Repair Café du Giessen

@repaircafegiessen



Ne pas jeter sur la voie publique



Le **Repair Café** est un événement consacré à la réparation : réparation de meubles, d'appareils électriques, de bicyclettes, de vaisselle, d'ustensiles, de jouets...

Dans chaque commune de la vallée où il se déroule, des experts bénévoles partagent leurs connaissances et compétences en dépannage dans de nombreux domaines. Ils disposent du matériel et des outils nécessaires pour réaliser toutes sortes de réparations.

Les visiteurs apportent leurs objets cassés et peuvent les réparer eux-mêmes ou avec l'aide des experts. Pendant l'intervention, ou en attendant leur tour, la commune leur offre un jus de pomme, un café et de la brioche.

Pourquoi un Repair Café ?

Nous autres jetons énormément, y compris ce qui est à peine abîmé et serait parfaitement utilisable après une simple réparation. Mais pour nombre d'entre nous, réparer n'est plus chose normale. Nous ne savons plus comment faire. Le savoir-faire en la matière est en voie de disparaître.

Celles et ceux qui possèdent encore ces connaissances pratiques ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur dans nos sociétés, et en sont même souvent exclus malgré eux. Leur expérience n'est pas assez mise à profit. Le Repair Café change la donne : un précieux savoir-faire se transmet. Les objets remis en état sont utilisables plus longtemps et ne sont plus jetés, ce qui réduit la consommation de matières premières et d'énergie nécessaires à la fabrication de nouveaux produits.

Depuis sa création, les experts du Repair café du Giessen ont réparé plus d'un tiers des objets présentés le jour même, un autre tiers était réparable sous réserve de commande de pièces. **Dans la vallée, cette démarche permet d'éviter que 1,2 tonne de déchets ne finisse à la déchèterie chaque année !**

Le Repair Café apprend aux gens à voir autrement ce qu'ils possèdent, et à en redécouvrir la valeur. Et surtout, le Repair Café veut être une expérience ludique et gratifiante de la réparation qui s'avère souvent très simple.

Venez et essayez ! Pour nous contacter : mjcrepaircafe.giessen@gmail.com

Le calendrier est disponible dans les mairies, à la MJC – Le Vivarium ou sur Facebook : [repaircafegiessen](https://www.facebook.com/repaircafegiessen).

S'Brannkesssele

Cabaret Satirique Alsacien

Revue 2026

Seul, en famille ou en groupe, au Brannkesssele tous les ingrédients sont réunis pour une soirée réussie

LÀCHE ESCH TRUMPF !

Réservations
Billetterie

Par Téléphone 03 88 85 65 99

Par Mail info@brannkesssele.fr

A la salle des fêtes de NEUVE - EGLISE

- Vendredi 30 janvier à 19h30
- Samedi 31 janvier à 19h30
- Vendredi 06 février à 19h30
- Samedi 07 février à 19h30

- Dimanche 01 février à 14h
- Dimanche 08 février à 14h

Après-midi spectacle et dessert : 20 €

Soirée spectacle avec repas : 40 €



Recensement et Journée défense et Citoyenneté (JDC)

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Dès 16 ans, chaque citoyen français doit se faire le recenser pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Pour accomplir cette démarche, il suffit de vous rendre en mairie en vous munissant de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité, ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez. À cette occasion le maire délivre une attestation de recensement.

Deux tutoriels vidéos sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche:

<https://www.dailymotion.com/video/x902jsa>
<https://www.dailymotion.com/video/x902k20>



La Collectivité européenne d'Alsace en action à NEUVE EGLISE

[Votre vie quotidienne]

- ✚ **63 000 €** pour le Festival Décibulles
- ✚ **7 466 €** à des particuliers de la commune pour la rénovation de leur logement
- ✚ **5 000 €** pour la Vallée Vagabonde (en faveur de l'association Décibulles)

[Mobilités] Dans la Vallée de Villé, nous sommes intervenus pour votre sécurité sur les routes :

- ❖ Nous avons posé de nouveaux enduits **entre Triembach-au-Val et St-Pierre-Bois** (RD 203), à **Neubois** (RD 697 & RD 253), à **Steige** (RD 424) ainsi qu'au **col d'Urbeis** (RD 214) – **219 500 €**
- ❖ A **Thanvillé**, la couche de roulement sur la RD 424 améliore la fluidité. Une aire de covoiturage a aussi été créée – **225 000 €**
- ❖ A **Neuve-Eglise**, le pont sur le Giessen a été rénové (reprise du ferrailage, élargissement des trottoirs) – **190 000 €**
- ❖ A **Triembach** (RD 897), nous avons repris la chaussée – **25 000 €**



Monique Houlné & Frédéric Bierry,
conseillers d'Alsace du
canton de Mutzig

[Le saviez-vous ?]

En 2025, avec l'opération « **Boost ta forme** » 411 jeunes du collège de Villé ont été sensibilisés aux bénéfices du sport (tests d'endurance, de souplesse, de force musculaire et de vitesse).

Itinéraire cyclable Steige/St Maurice : Cette année a été consacrée aux études environnementales. Les acquisitions foncières par la communauté de communes se poursuivent. 2026, sera fléchée pour les actions de compensation écologiques (imposées dans tous projets)

Médiathèque de Villé : Désormais c'est la communauté de communes de la vallée de Villé qui assure la gestion de la médiathèque. Nous restons en soutien privilégié en lien avec la bibliothèque d'Alsace.

CONTACT

Délégation territoriale Centre Alsace
3 rue Louis Lang 67600 Sélestat
www.alsace.eu



Contactez
vos élus



VOTRE SERVICE D'INFORMATION POUR TOUTE QUESTION DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT : LA MAISON DE L'HABITAT DU CENTRE ALSACE

Orienter le public pour toute question liée à l'habitat, de manière neutre, professionnelle et gratuite, telle est l'ambition de la Maison de l'habitat Centre Alsace de la Collectivité européenne d'Alsace.

La Maison de l'habitat située à Sélestat oriente toute demande de conseil ou d'accompagnement par des particuliers souhaitant améliorer leur logement, qu'il s'agisse d'une résidence principale ou d'un bien locatif.

Ce lieu privilégié vous permet d'être conseillé de manière fiable pour vos demandes de conseil technique, juridique, financier, et facilite vos démarches tout au long de vos projets : adaptation du logement, rénovation énergétique, construction, remise en location d'un logement vacant, éco rénovation ou encore accès à un logement social. Sur place, un agent d'accueil vous guide vers les interlocuteurs adaptés et vous informe sur les aides financières disponibles.

Vous serez orienté vers un conseiller expert issu des agences publiques spécialisées (ADIL – Agence départementale d'information sur le logement, CAUE – Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, etc.) des collectivités locales (Espace Conseil France Rénov', etc.), des chambres consulaires et fédérations de professionnels compétentes, etc. , qui vous conseilleront dans vos démarches en Alsace centrale.

- Quelles sont les démarches à engager pour construire ou acheter un logement ?
- Quelles relations entre propriétaires et locataires ?
- Comment rénover son logement ? Avec quelles aides financières ?
- Comment alléger sa facture énergétique ?
- Quelles aides possibles pour le bâti patrimonial ?
- Comment transformer un accès ou une salle de bain en cas de perte d'autonomie ?

Pour toutes questions sur la thématique de l'habitat :

- Prenez directement contact avec la Maison de l'habitat de Sélestat.

Pour des conseils sur mesure sur la rénovation énergétique :

- Prenez contact avec le conseiller France Rénov' du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale :
<https://selestat-alsace-centrale.fr/transition-ecologique/renovation-energetique/>

Maison de l'Habitat

3 rue Louis Lang - Sélestat

Tél : 03 69 33 22 50

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h00.

Nous vous accueillons tout au long de l'année.



11-13 rue Nicolas Bouvier
35400 SAINT-MALO
FRANCE

00 33 (0)2 99 20 06 13

www.cei-voyage.fr

Jeunes lycéens étrangers Colombiens, Allemandes & Italiennes recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, de Colombie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Gabriela, jeune Colombienne de 15 ans, souhaite venir en France pour 4 mois à partir de septembre 2026. Elle aime écouter de la musique et jouer au basket. Elle est très sportive. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Hugo, jeune Allemand de 16 ans, est passionné par la culture française. Il joue du violon, aime faire du vélo et le cinéma. Il souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2026. Il rêve de maîtriser la langue française.

Vita, jeune Italienne de 15 ans, viendra en France pour 4 mois. Elle aime cuisiner, lire et faire des jeux de société. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali Fouqueré – 02 99 46 10 32
m.fouquere@groupe-cei.fr

Responsable locale :
Laurence VEITMANN
54200 Bruley
06.10.09.45.51
laurenceveitmanncei@gmail.com



Accueillir un lycéen étranger en famille



INITIEZ-VOUS AUX GESTES QUI SAUVENT

100% financée par le Régime Local d'Assurance Maladie Alsace-Moselle

POUR S'INSCRIRE



+33 6 40 67 44 87



contact.cardiact@gmail.com

régime local d'assurance maladie
Alsace-Moselle
cardiact

UNE ACTION DE PRÉVENTION FINANCÉE PAR LE RÉGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE D'ALSACE-MOSELLE

Dans le cadre d'une grande action de prévention et de sensibilisation à la santé, le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle finance une série de webinaires gratuits, ouverts à l'ensemble des habitants, élus et associations de la commune.

Ces webinaires s'inscrivent dans une démarche de santé publique et de mobilisation citoyenne, visant à renforcer la capacité des territoires à réagir efficacement face à un arrêt cardiaque.

Ces initiations, d'une durée d'environ 1 heure, se déroulent à distance en visioconférence et permettent à chacun de :

- (re)découvrir les gestes de premiers secours,
- apprendre à utiliser un défibrillateur,
- comprendre et découvrir le fonctionnement du dispositif Géocœur.

Ces webinaires sont gratuits, ouverts à tous, et sans aucune limite de participants.

Un seul site à retenir : www.apprendreasauverdesvies.fr